La Commune

Pour la défense des retraites : Dirigeants syndicaux, n'allez pas aux prétendues « négociations » !

Chronique hebdo, 14 mai 2013

A propos des retraites le site de l'Express mis à jour ce 13 mai reprend les informations suivantes : " *Europe 1 rapporte lundi que, parmi les pistes envisagées par l'Elysée, figurent un alignement de la CSG (contribution sociale généralisée) des retraités sur celle des actifs et une désindexation du niveau des pensions par rapport à l'inflation, à l'image de celle conclue pour deux ans par les partenaires sociaux pour sauver les régimes de retraite complémentaire. La durée de cotisations pourrait être portée à 44 ans à l'horizon 2035, contre 41,5 ans aujourd'hui, selon la radio.* " Est-il besoin de commenter ces " pistes " scélérates " ? Est-il besoin de préciser qu'elles sont dictées, mot à mot, par le MEDEF ? Non. En revanche, il est nécessaire de déjouer le piège de la conférence sociale tendu aux organisations syndicales.

Ainsi, autre information reprise sur le même site
_ ***" Quel calendrier pour la réforme des retraites ?***
_ *Ce lundi 13 mai, le chef du gouvernement s'enquiert des positions des différents partenaires sociaux.*
_ *Le 22 mai, une conférence de méthode permettra aux différents acteurs de se mettre d'accord sur le déroulé de la conférence sociale des 20 et 21 juin. " " D'après le calendrier prévu, la concertation devrait être bouclée avant la trêve estivale, ce qui fait craindre aux syndicats "une réforme à la hussarde", pour le dépôt d'un projet de loi au parlement à l'automne. "*

Autre question : que penser de la réaction de Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT ? Donnons-en tout d'abord la teneur :
*"La question des retraites va nécessiter une mobilisation d'ampleur des salariés", a déclaré M. Lepaon lors du Grand rendez-vous Europe1/i-Télé/Le Parisien-Aujourd'hui en France. "La question du rapport de force est une question essentielle. Il faut que les salariés s'occupent de leurs affaires", a-t-il ajouté, jugeant que "le résultat d'une négociation, c'est avant tout le résultat d'une mobilisation". "Il faut que les salariés arrêtent de penser que les syndicats, **dans le cadre de négociations**, peuvent obtenir des choses s'ils n'investissent pas le terrain social et s'ils ne se mobilisent pas", a-t-il précisé, appelant les salariés à une "irruption sur le terrain social"*. (Lepaon, CGT) appelle à "une mobilisation d'ampleur" sur les retraites - (Flash actualité - Politique - 12 mai 2013 - leParisien.fr)

Faux cadre, fausses " négociations "

Le " cadre des négociations " est, quant à lui, fixé comme l'était le " cadre des négociations " qui a produit l'ANI, cette machine à démanteler le Code du Travail. Il ne s'agit pas d'une négociation classique où les syndicats, sur la base des revendications ouvrières, viennent négocier une amélioration du sort des salariés selon le rapport des forces et, au besoin, appellent les travailleurs à débrayer ou faire grève pour obtenir des avancées significatives.

Il s'agit, en réalité, d'une contre-négociation dont le cadre est fixé par un trio infernal : commission de Bruxelles- Etat - MEDEF.l'apriori de ces " négociations ", celui qui ne souffre pas de discussion, selon eux, c'est : il y a déficit du régime des retraites, réfléchissons ensemble à comment le combler. Ce trio est accompagné par la direction CFDT pouvant elle-même, au besoin, se faire assister de ses compères de la CGC de la CFTC et de l'UNSA Il s'agit de " négocier " dans un carcan. Ce qui place les directions syndicales CGT et FO devant un choix qui n'a rien de cornélien : ou bien la mobilisation d'ampleur des salariés autour du mot d'ordre " ne touchez pas à nos retraites " ou alors, la négociation préparatoire à une nouvelle réforme des retraites participant de l'objectif de " baisse du coût du travail ", tout comme l'ANI. On ne peut marier l'eau et le feu. Puisqu'il prête des pensées aux salariés, que Lepaon commande un sondage.

Nous en connaissons d'avance le résultat : les salariés n'attendent rien de ces négociations et de cette conférence sociale qui est de mauvais augure, tout comme l'a été celle sur l'ANI. Les salariés sont-ils prêts à se mobiliser ? Nul ne peut le prédire. Mais, à la lumière de l'expérience de l'ANI, nous sommes prêts à parier qu'ils ne pourront, ni ne commenceront à se mobiliser si leurs porte-parole syndicaux se prêtent à cette mascarade qui a pour nom " conférence sociale ".

Et pas davantage si on leur tient des discours chloroformants sur " le syndicalisme alliant négociations, propositions, revendications et actions ". Si, vraiment, Lepaon cherche à encourager la mobilisation des salariés, il devrait commencer par leur

dire : " il n'y a rien à attendre de ces négociations-là ". Et comme il n'y a rien à en attendre, il ne faut surtout pas y aller. Et donc, il reste la voie de la mobilisation. Ca, c'est le langage que veulent entendre les travailleurs et qu'ils comprennent, celui qui mène à la mobilisation générale.

Loi Sarkozy-Woerth, un précédent qui ne s'oublie pas

D'autant que les salariés n'ont pas la mémoire courte. Ils se souviennent que la précédente contre-réforme des retraites, dite Sarkozy-Woerth avait commencé de la même manière, avec de prétendues négociations. Elle avait fini par s'imposer, malgré les puissantes mobilisations ouvrières, grâce à la politique des directions syndicales qui affirmaient qu'il fallait tout de même réformer car le système était inviable en l'état mais que, bien entendu, il fallait une " bonne réforme ". N'oublions pas que par conséquent, les directions syndicales, singulièrement la CGT mais pas seulement, n'ont jamais appelé les salariés dans la rue pour " le retrait du projet de loi sur les retraites " Pas besoin d'être grand clerc pour deviner que les mêmes directions syndicales vont tenter de mettre en place un dispositif similaire pour faire passer la nouvelle vague de contre-réforme des retraites. Par conséquent, " l'irruption " des salariés " sur le terrain social " ne peut se faire en effet sur une ligne de capitulation, de renoncement des directions syndicales. Si tel était, une fois de plus le cas, les salariés se détourneraient de la rue et Le Paon aurait beau jeu de dire, toute honte bue " les salariés sont restés passifs " ; voilà pourquoi la réforme Hollande est passée " Le NPA doit être au premier rang pour dire, à l'extérieur comme au sein des organisations syndicales et leurs instances " dirigeants syndicaux, ne légitimez pas un faux cadre de fausses négociations, n'y allez pas !

Le pipeau du " déficit "

De nos jours, il n'est pas difficile de démontrer que les discours sur le déficit du régime des retraites sont de la pure intox : les cotisations retraites (part patronale et part salariale) constituent un salaire différé, à telle enseigne qu'en comptabilité : salaire net + cotisations salariales+ cotisations patronales = salaire super-brut. Par conséquent, comme l'explique Lepaon lui-même, à juste raison, la solution réside dans l'augmentation des salaires et des effectifs et dans l'arrêt des exonérations des cotisations dites " patronales " qui ne sont rien d'autre, elles aussi, que du salaire différé, indirect. A l'inverse, la tendance à la baisse des salaires et des effectifs constitue un manque à gagner pour les caisses de retraite, lequel est encore accentué, insistons, par les exonérations massives de cotisations dont bénéficient les employeurs (30 milliards par an) et par la précarisation du travail. Dans ce cadre, l'augmentation de la durée de cotisations pour les salariés va permettre d'alléger la part patronale des cotisations et sera donc un " outil " pour baisser le salaire super-brut.

Quid de l'espérance de vie en bonne santé ?

Le programme commun du gouvernement, de la commission de Bruxelles et du MEDEF se résume à la combinaison suivante : baisse des salaires et allongement correspondant de la durée de cotisations. Sur ce point, Hollande et ses affidés n'ont rien à renier de leurs engagements, bien à l'inverse, puisque dans ses 60 engagements " pour la France ", Hollande mettait en avant une durée de cotisations devant évoluer proportionnellement avec l'augmentation de la durée de la vie (et quand l'espérance de vie refluera sous les coups de la crise, ils trouveront autre chose). Ce à quoi, le leader de FO, Mailly, avait à juste titre fait observer que " l'espérance de vie en bonne santé " est inférieure à 64 ans. Pas de quoi profiter d'une " longue et heureuse retraite ". Ce que les chiffres les plus officiels corroborent :
" *Mais outre l'espérance de vie, les démographes étudient aussi combien de temps les populations peuvent espérer vivre en bonne santé: c'est "l'espérance de vie sans incapacité" (EVSI). Et l'EVSI, elle, baisse légèrement. Celle des hommes est passée de 62,7 ans à 61,9 ans entre 2008 et 2010; et de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes, relève l'INED. Ainsi, en 2010 les hommes pouvaient espérer vivre en bonne santé 79,1% de leur espérance de vie totale contre 80,6% en 2008 et les femmes 74,4% contre 76,1%.Selon les chiffres de l'Insee, l'espérance de vie en bonne santé avait entamé sa légère baisse en 2006* " (AFP- Publié le 19-04-2012)

Un plan d'urgence pour sauver les retraites par répartition solidaire.

Il est donc clair qu'aucune des réformes passées, présentes, et à venir, de notre système des retraites n'est justifiée et justifiable. Lepaon l'a dit : "si on augmente les salaires et si on augmente le nombre de salariés au travail, on n'a pas de problème de retraite". Dès lors, on comprend mal pourquoi le même Lepaon plaide pour une " réforme structurelle " et qu'il indique vouloir aller à une conférence où il n'y a rien à négocier. A-t-il deux langages ? En revanche, oui, il appartient aux confédérations CGT-FO-Solidaires-FSU d'opposer un plan pour sauver les retraites par répartition solidaire. Un plan qui affirmerait d'emblée, au minimum :
- Retour aux 37,5 public-privé !
- Calcul sur les 10 meilleures années dans le privé

- Maintien intégral du régime actuel des retraites des fonctionnaires, refus de tout alignement sur le privé
- Augmentation générale des salaires et des effectifs !
- Arrêt des exonérations aux entreprises !
- Abrogation des réformes Balladur-Fillon-Sarkozy-Woerth

Sur cette voie, le NPA sera compris des larges masses et sa construction facilitée.

Jean-Paul Cros *, (34, commission de médiation, Y,)*
_ ***Pedro Carrasquedo****, (CPN 64, Pays basque, Y,)*
_ ***Daniel Petri****, (13e, Y,)*
_ ***Wladimir Susanj****, (CPN 75, Y)*

Modifié le mardi 14 mai 2013

Voir aussi dans la catégorie Lettre de la Commune - Chronique Hebdo

Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires … Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masse … la fin de régime... »

« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... »

Nous sommes en guerre … contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... »

Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés p une grande majorité... »

PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... »

Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... »